



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

PROCÈS-VERBAUX

Séances des 15 et 22 novembre 2005

Consultations particulières, auditions publiques et étude détaillée du projet de loi n° 107, *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement*
(Texte du projet de loi adopté avec des amendements)

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 15 NOVEMBRE 2005	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE.....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 22 NOVEMBRE 2005	4
ORGANISATION DES TRAVAUX	5
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	5
AUDITIONS.....	5
Barreau du Québec	5
Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets	6
Centre québécois du droit de l'environnement.....	6
REMARQUES FINALES	6
ÉTUDE DÉTAILLÉE (SUITE).....	6

ANNEXES

- I. Amendements adoptés
- II. Ordre du jour
- III. Liste des personnes et organismes qui ont été entendus
- IV. Liste des documents déposés

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Première séance, le mardi 15 novembre 2005

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 107, *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement*. (Ordre de l'Assemblée, le 3 novembre 2005)

Membres présents :

- M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission
- M. Tomassi (LaFontaine), vice-président de la Commission

- M. Dubuc (La Prairie)
- M. Jutras (Drummond), en remplacement de M. Deslières (Beauharnois)
- M. Lafrenière (Gatineau)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- M. Mulcair (Chomedey), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Soucy (Portneuf)
- M. Thériault (Masson)
- M. Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

- M. Bourdeau (Berthier)
- M^e Mario Denis, Direction des affaires juridiques du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

La Commission se réunit à 16 h 06 sous la présidence de M. Tomassi (La Fontaine), vice-président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Mulcair (Chomedey), M. Tremblay (Lac-Saint-Jean), M. Bourdeau (Berthier) et M. Thériault (Masson) formulent des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Denis de prendre la parole.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 2 afin de permettre à la Commission de procéder à des consultations particulières.

Article 3 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Denis de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

M. Mulcair (Chomedey) propose l'amendement coté Am 1 (annexe 1).

L'amendement est adopté.

Après débat, l'article 3, amendé, est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : L'article 5 est adopté.

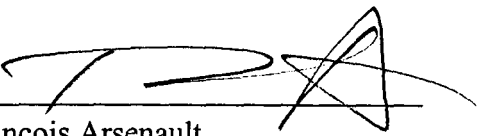
Article 6 : Un débat s'engage.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 6.

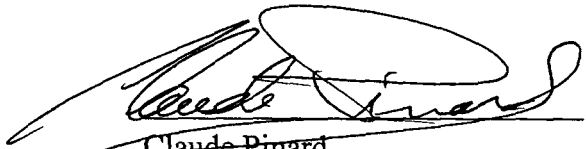
À 17 h 28, la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault



Claude Pinard

FA/jm

Québec, le 16 novembre 2005

PROCÈS-VERBAL

Commission des transports et de l'environnement

Deuxième séance, le mardi 22 novembre 2005

Mandat : Consultations particulières, auditions publiques et étude détaillée du projet de loi n° 107, *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement*. (Ordre de l'Assemblée, le 3 novembre 2005)

Membres présents :

- M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission
- M. Tomassi (LaFontaine), vice-président de la Commission

- M. Dubuc (La Prairie)
- M. Grondin (Beauce-Nord)
- M. Lafrenière (Gatineau)
- Mme L'Écuyer (Pontiac)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- M. Mulcair (Chomedey), ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- M. Soucy (Portneuf)
- M. Thériault (Masson)
- M. Tremblay (Lac-Saint-Jean)

Autre participant :

- M^c Mario Denis, Direction des affaires juridiques du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Témoins :

Du Barreau du Québec :

- M^c Jean Piette, président du Comité sur l'Environnement
- M^c Robert Daigneault, membre du Comité sur l'Environnement
- M^c Marc Sauvé, directeur du Service de recherche et législation

Du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets :

M. Robert Ménard, secrétaire

M. Karel Ménard, membre

Du Centre québécois du droit de l'environnement :

M^e Jean-François Girard, président

M^e Marc Turgeon, chargé de projets

La Commission se réunit à 15 h 15 sous la présidence de M. Pinard (Saint-Maurice), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe II).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Mulcair (Chomedey), M. Tremblay (Lac-St-Jean) et M. Grondin (Beauce-Nord) formulent des remarques préliminaires

AUDITIONS

Barreau du Québec

À 15 h 19, la Commission entend le Barreau du Québec.

M^e Piette présente le mémoire.

Il est convenu de permettre à M^e Piette de déposer le texte de sa présentation et de considérer celui-ci comme étant le mémoire de l'organisme.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de permettre à M^e Denis de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. le président dépose le document coté CTE-48 (annexe IV)

La discussion se poursuit.

Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

À 16 h 11, la Commission entend le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

MM. Ménard et Ménard présentent le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de permettre à M^c Denis de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Centre québécois du droit de l'environnement

À 16 h 57, la Commission entend le Centre québécois du droit de l'environnement.

M^c Girard présente le mémoire.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

REMARQUES FINALES

Il est convenu de ne pas formuler de remarques finales sur les consultations particulières.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

La commission poursuit l'étude détaillée du projet de loi qui avait été suspendue précédemment.

Article 2 (suite) : Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 2 suspendue précédemment.

M. Mulcair (Chomedey) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

L'amendement est adopté.

Une discussion s'engage sur l'article 2, amendé.

Il est convenu de permettre à M^e Denis de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de 18 heures.

Après débat, l'article 2, amendé, est adopté.

Article 6 (suite) : Il est convenu de reprendre l'étude de l'article 6 suspendue précédemment.

Après débat, l'article 6 est adopté.

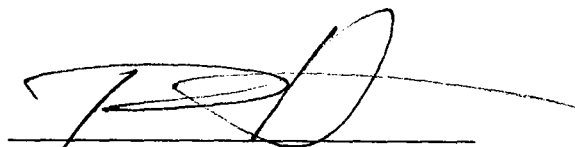
Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Texte du projet de loi n° 107 : Le texte du projet de loi n° 107, *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement*, amendé, est adopté.

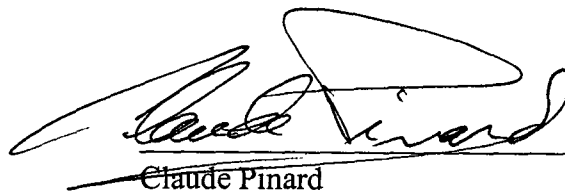
À 18 h 06, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault



Claude Pinard

FA/jm

Québec, le 22 novembre 2005

ANNEXE I

Amendements adoptés

PL 107

ART. 3

Am 1

AMENDEMENT.

Ajouter, à l'article 3 du projet de loi 107, après le mot « nommer », les mots « après consultation des parties ».

Adopté

FR

Projet de loi n° 107 (2005)

Article 2

L'article 2 est modifié comme suit :

- 1) remplacer, dans l'avant-dernière ligne, le chiffre "deux" par le chiffre "un" ;
- 2) ~~supprimer~~ ajouter, à la fin de l'alinéa, la phrase suivante :

" Une décision prise en vertu du présent alinéa ne peut être répétée qu'une seule fois à l'égard d'un même projet. "

Adopté
AD

Le concept "The Meeting Place" est disponible dans plus de 130 hôtels InterContinental à travers le monde. Pour plus de détails, appelez le bureau des ventes ou l'hôtel InterContinental le plus proche ou visitez notre site web: www.interconti.com

The Meeting Place is available at over 130 InterContinental hotels around the world. For more details, call your nearest Global Sales Office, InterContinental hotel or visit: www.interconti.com

ANNEXE II

Ordre du jour



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 107,
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement

ORDRE DU JOUR

Le mardi 22 novembre 2005

Salle Louis-Hippolyte-LaFontaine

*Après les
affaires
courantes,*

vers 15 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DU GROUPE PARLEMENTAIRE
FORMANT LE GOUVERNEMENT

15 h 10 REMARQUES PRÉLIMINAIRES DES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

15 h 20 BARREAU DU QUÉBEC

Représenté par : M^e Jean Piette, président du Comité sur
l'Environnement
M^e Robert Daigneault, membre du Comité sur
l'Environnement
M^e Marc Sauvé, directeur du Service de recherche et
législation

16 h 05 FRONT COMMUN QUÉBÉCOIS POUR UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES
DÉCHETS

Représenté par : M. Robert Ménard, secrétaire
M. Karel Ménard, membre

16 h 50 *Suspension*

ANNEXE III

Liste des personnes et organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et organismes qui ont été entendus

Barreau du Québec

Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Centre québécois du droit de l'environnement

ANNEXE IV

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Lemieux, Madeleine. [Lettre adressée à M. Thomas J. Mulcair, ministre du développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant le projet de loi n° 107, *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement*]. 19 octobre 2005. 2p. Déposé le 22 novembre 2005. CTE-48